

Kloar infos



**La transition énergétique
une aventure citoyenne
et solidaire**



4 RETOUR EN IMAGES /

6 ACTUALITÉS /

Des projets pour renforcer la qualité de vie et l'attractivité de notre ville / Les chiffres de l'année 2023 / Sous mon arbre ! / Hommage à Robert Badinter / Bureaux de vote / Du sport en plein air / Conseil municipal en bref / Capitainerie de Doëlan / ZAEnR / Ombrières photovoltaïques / Géothermie verticale

18 DOSSIER /

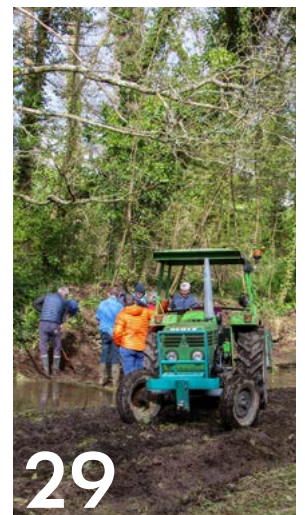
La transition énergétique, une aventure citoyenne et solidaire

Un plan climat pour l'agglomération / Le groupe de réflexion / Jean, un citoyen engagé / Des initiatives locales / Groupement d'achats / Vers une collaboration citoyenne / Autoconsommation collective



24 VIVRE À KLOAR /

Une aide pour la mise en accessibilité des entreprises / Registre de veille / Spectacle La Galette des reines / LudOcéan / Reconversion de l'ancienne conserverie / Les travaux du conseil des sages



28 RENCONTRE /

Franck Jaclin

30 TRIBUNES LIBRES /

31 AGENDA /



Mairie de Clohars-Carnoët
☎ 02 98 71 53 90
www.clohars-carnoet.fr
✉ mairie@clohars-carnoet.bzh
f @ Ville de Clohars-Carnoët



« Louis Le Pensec et Robert Badinter avaient comme point commun leur engagement au service de notre République et des valeurs humanistes qu'ils n'ont eu de cesse de défendre. »

Jacques JULOUX

Maire de Clohars-Carnoët

Les géants

Louis Le Pensec et Robert Badinter nous ont quittés en début d'année. Ministres de François Mitterrand, ils ont initié des lois qui ont fortement marqué la législation de notre pays. L'un et l'autre avaient une relation particulière avec notre commune. Enfant du pays, Louis Le Pensec a côtoyé régulièrement bon nombre de nos concitoyens qu'il connaissait personnellement. Robert Badinter et son épouse étaient amis de Paul Guimard et Benoîte Groult qui possédaient une maison au port de Doëlan. Ils la lui prêteront en 1981. C'est ici qu'il écrira le discours qu'il prononcera à l'Assemblée Nationale pour demander l'abolition de la peine de mort.

Ils avaient comme point commun leur engagement au service de notre République et des valeurs humanistes qu'ils n'ont eu de cesse de défendre. Nous devons à Louis Le Pensec la loi Littoral, bien sûr, mais aussi la négociation des accords de Matignon en 1988 qui marqueront un tournant décisif dans l'histoire de notre pays. Ils ont ouvert la voie à une période de stabilité politique et sociale qui a permis à la Nouvelle-Calédonie de retrouver la paix. « Ce fut une chance inouïe de vivre cela et de s'apercevoir que la parole politique peut parfois faire taire les fusils » dira Louis Le Pensec 30 ans plus tard.

Robert Badinter toute sa vie a lutté, souvent avec passion, pour que les droits humains soient respectés. Au-delà de l'abolition de la peine de mort son action a été dirigée en faveur de l'égalité citoyenne, pour la lutte contre l'homophobie, le sexisme, le racisme, l'antisémitisme. Ces valeurs aujourd'hui mises à mal par les extrémistes.

Ces deux hommes ont cru en la politique. Ils ont milité, agi, mobilisé, débattu et au final abouti. Ils n'ont pas été dans le sens du vent, ont eu le courage d'affronter leurs détracteurs, d'aller parfois à contre-courant des opinions.

À l'heure où les réseaux sociaux déversent leurs désinformations sans recul et où chacun commente et sait, leur action nous rappelle que l'action publique et notre avenir ne se tracent pas sous l'impulsion immédiate, mais dans la réflexion et dans le temps. Puisse le scrutin européen nous rappeler cette leçon.

Ar ramzed

Louis ar Peñseg ha Robert Badinter zo aet da Anaon e deroù ar bloaz. Bet e oant ministred da vare François Mitterrand ha diwar o atiz ez eus bet votet lezennoù hag o deus merket lezennadur hor bro. An eil hag egile o doa darempredoù dibar gant hor c'humun. Louis ar Peñseg, ganet e-barzh ar vro, en doa hentet ingal un toullad mat a dud eus Kloar anavezet mat gantañ. Robert Badinter hag e wreg a oa mignoned da Baul Guimard ha da Venoîte Groult o doa un ti e porzh Dolan. Prestet o doa o zi dezhañ e 1981. Amañ e skrivas ar brezegenn distaget gantañ dirak ar vodadenn vroadel evit goulenn ma vefe torret ar c'hastiz a varv.

Meur a dra zo boutin dezho : o emouestl e servij hor Republik hag an talvoudegezhioù denelour e oant bet o tifenn hep paouez. A-drugarez da Louis ar Peñseg hon eus bet lezenn an aodoù, evel-just, ha gantañ ivez e oa bet marc'hataet emglevioù Matignon e 1988, hag a verkas ur mare pouezus en istor hor bro. Digoret o doa an hent d'ur mare stabilded war an tachennoù politikel ha sokial. Gant-se e oa bet adkavet ar peoc'h e Kaledonia-Nevez. « Un taol-chañs dreist-penn e voe bevañ an dra-se ha neuze gwelet e c'halle ar gaoz politikel lakaat ar fuzuiloù da baouez » en doa lavaret Louis ar Peñseg 30 vloaz diwezhatoc'h.

A-hed e vuhez en doa stourmet Robert Badinter, alies gant entan, evit ma vefe doujet da wirioù Mab-den. En tu all da dorridigezh ar c'hastiz a varv en doa renet e obererezhioù evit kevatalded ar geodedourien, evit ar stourm a-enep an homofobiezh, ar revelouriezh, ar gouennelerezh, an enepyuzevoudiezh. Gwallgaset e vez an talvoudoù-se gant an estremourien en deiz hiziv.

Kredet o doa an daou zen-se er politikerezh. Stourmet o deus, graet o deus traoù, lakaet o deus tud d'en em sevel, kendivizet diwar-benn tra pe dra hag a-benn ar fin o deus graet berzh. N'int ket bet a-vad gant an avel, stourmet o deus kalonek ouzh an dud a zougprezege diwar o fenn, mont a raent a-enep mennozhioù an dud a-wechoù.

Pa welomp bremañ e vez tud o vrizhkelaouiñ war ar rouedadoù sokial hep distokañ diouzh an darvoudoù, e vez pep hini o lavaret e soñj evel pa ouife pep tra, emañ o obererezh o tegas da soñj deomp ne c'hallomp ket sevel an obererezh publik hag hon amzer-da-zont war ar prim, gant preder hag amzer ne lavaran ket. Ra c'hallo an dilennadegoù europat degas da soñj deomp eus ar gentel-se.



Un réveillon solidaire à Ti Liamm

Ti Liamm a renouvelé son réveillon solidaire pour la deuxième année consécutive le 31 décembre, accueillant une trentaine de convives de tous âges et de tous horizons à la salle des fêtes. Au menu, couscous préparé par des bénévoles de Ti Liamm et des bénéficiaires de l'aide alimentaire.



Les jeunes cloharsiens dans les Pyrénées

Les services jeunesse de Clohars-Carnoët et Scaër se sont associés pour organiser un séjour au ski, du 24 février au 2 mars, pour 40 jeunes dans les stations de Val Louron et Peyragudes. Au programme, des cours de ski et snowboard assurés par des moniteurs ESF. Les jeunes se sont mobilisés pour assurer une partie du financement en organisant une tombola, une vente de pizzas, ou encore des paquets cadeau dans les différents magasins Leclerc de Quimperlé.

90 ans du groupe scolaire

Le groupe scolaire qui rassemble les écoles Tal Coat et Benoîte Groult a fêté ses 90 ans en décembre 2023. À cette occasion, le conseil d'école a organisé un goûter et des élèves ont lu des extraits des discours prononcés le jour de l'inauguration de l'école, le 30 juillet 1933.



Végétalisation du parc de glisse

Le lundi 19 février a débuté la végétalisation des abords du parc de glisse à Bellangenêt. Le service espaces verts accompagné d'élèves de BTS Aménagements Paysagers du lycée agricole de Châteaulin ont commencé à aménager les alentours du parc de glisse, puis ils ont été rejoints par des élèves de l'école de Saint-Maudet.



DES PROJETS POUR RENFORCER LA QUALITÉ DE VIE ET L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE VILLE



Le 27 janvier, le Maire et le Conseil municipal ont présenté leurs vœux à la population à la salle des fêtes. Ce moment républicain a commencé par un temps d'hommage à Louis Le Pensec. Dans son discours, le Maire a ensuite exprimé ses ressentis sur l'année écoulée et à venir autour de 5 thèmes : la sérénité, la motivation, l'amertume, la fierté et l'ambition. Retour sur son intervention...

La **sérénité** d'abord au regard des indicateurs favorables qu'enregistre la commune. La population est désormais de **4 651 habitants** (+1,3% par an depuis 2015) et les naissances ont progressé, passant de 30 en 2022 à 37 cette année. L'épargne nette reste solide et en progression malgré le contexte financier difficile, permettant à la commune de financer dans de bonnes conditions ses investissements : 2 680 000 € en 2023 (1 920 000 € en 2022).

Autre satisfaction, au **classement national des «communes de rêve»**, Kloar occupe la 299^{ème} place sur 35 000 communes.



La **motivation** ensuite avec des dossiers importants qui ont mobilisé les élus et les services en 2023. Parmi eux, **Ti Liamm**, la maison des solidarités, avec de nouvelles activités et des ateliers d'échange de savoirs, **le projet muséographique Gauguin**, **l'atelier du Pouldu**, en passe d'être bouclé, **la pose de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments**, **le parc de glisse de Bellangenêt** ou encore **l'habitat** avec de nouveaux projets pour répondre aux besoins de la population locale.



L'**amertume** aussi, malheureusement. Si être élu est une tâche passionnante et humainement riche, force est de constater que c'est de plus en plus difficile. Les **agressions d'élus** sont en constante augmentation. Kloar n'échappe malheureusement pas à ce constat, des menaces physiques ont été proférées à l'encontre d'un adjoint et du Maire.

Contrariétés également sur le **projet de reconversion du site de Doëlan** stoppé

momentanément par un recours de deux riverains ou encore sur **le projet de piste cyclable route de Moëlan, à l'arrêt** du fait du refus d'un propriétaire de vendre une bande de terrain le long d'un champ.

Triste enfin, d'avoir eu à déplorer la noyade de deux jeunes gens, au Kerou et sur la Laïta puis, en novembre des dégâts provoqués par la tempête Ciaran.

La fierté au vu du nombre d'initiatives, de rencontres, d'événements qui ont fait vivre et rayonner Clohars-Carnoët cette année. Les festivals, LudOcéan, Rêves d'Océans, Rock-Land, Parenthèses Musicales, Sea. Lab et bien sûr les Rias ont regroupé plus de 12 000 personnes, les Nuits Étoilées plus du double !

L'exposition Claude Huart a été un véritable succès avec plus de 6 000 visiteurs, tandis que **le Site abbatial de Saint-Maurice et la Maison Musée** en ont accueilli plus de 20 000.



Côté sports, les manifestations se sont multipliées et **les performances de nos sportifs ont été exceptionnelles** avec plusieurs victoires et titres de champion de France et d'Europe (body surf, course à pied, transat Jacques Vabre, jujitsu).



Quant à l'ambition, l'année 2024 sera marquée par la réalisation de plusieurs projets lancés depuis le début du mandat. Ils viendront renforcer l'attractivité de la ville, son économie et contribuer à sa qualité de vie.

Tout d'abord avec le démarrage des travaux de **l'espace muséographique « Gauguin, l'atelier du Pouldu »** auquel sera associé une requalification urbaine au Pouldu. Un parvis public et un espace de convivialité vont être créés, ainsi que 68 places de parking arborées et la création d'une nouvelle liaison piétonne.



À Doëlan, la mise en chantier du **pôle maritime** devrait débuter après la saison estivale. Il prévoit la construction d'une nouvelle capitainerie et la rénovation des locaux de la SNSM.

La feuille de route 2024 n'oublie pas la **transition énergétique**. Trois projets y contribueront. L'ensemble de l'éclairage public va passer en LED. Cet investissement va permettre de diviser par 3 notre consommation. La chaufferie fuel de la maison des associations va être remplacée par une installation géothermique. La pose de panneaux photovoltaïques va se poursuivre aux services techniques et sur des ombrières au parking de Saint Jacques.

Enfin des travaux de transformation seront entrepris dans l'ancien logement de fonction de la maison des associations pour pouvoir accueillir la **halte répit**, projet porté par l'association Ti Bihan Kloar que la ville soutient.

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE 2023

À CLOHARS-CARNOËT



Démographie

4 651

Habitants
(4 246 en 2015)

56 590 habitants à Quimperlé
Communauté (55 389 en 2015)



État-civil

37

Naissances (30 en 2022)

67 décès
(73 en 2022)



25

Mariages

12

PACS



Immobilier (ventes)

342 020 €

Prix moyen de l'ancien

265 €/m²

Prix moyen des terrains



Urbanisme

93

Permis de construire
(171 en 2022)

296 déclarations de travaux
(290 en 2022)



Habitat (INSEE 2020)

2 270

Résidences
principales

1 687

Résidences
secondaires

295 logements vacants



Emploi (données INSEE 2020)

885

Emplois localisés
sur la commune

1 665

Actifs sur la commune

194

 personnes
au chômage


Écoles

355

Nombre d'élèves
(360 en 2022)

352

Enfants inscrits
au restaurant scolaire

tarifs au restaurant scolaire
de 1 à 4,69€

Finances



2 726 000€

Investissements

630 000€

Épargne nette

4,4

Désendettement
(en années)

Équipements muséographiques



11 626

Visiteurs au Site abbatial de
Saint-Maurice (13 566 en 2022)



9 035

Visiteurs à la Maison-Musée
Gauguin (8 152 en 2022)

Équipements culturels



Médiathèque Robert Badinter

1 865

Abonnés

30 953

Entrées

65 903

Prêts



Ludothèque

730

Familles adhérentes

17 000

Entrées

11 117

Prêts

L'ARBRE SOUS TOUTES SES FACETTES AVEC "SOUS MON ARBRE !"

Cette année nous avons l'ambition de vous faire découvrir les multiples facettes de l'Arbre. Cet arbre qui fait partie de notre quotidien mais qui est aussi soumis à beaucoup d'agressions. Pour ce faire, une programmation riche et diversifiée a été construite avec les services de la culture, de la jeunesse et de la communication.

« Sous mon arbre ! » vous invite donc à travers diverses animations, à explorer les diversités de l'arbre et de la forêt, à mettre en lumière son rôle dans notre environnement et découvrir ses représentations.

Ce projet se veut fédérateur en embrassant différents domaines avec différents partenaires, experts, animateurs, membres d'associations, vous.

« Sous mon arbre ! » se déclinera tout au long de l'année 2024 ; trois agendas vous seront proposés, sur trois périodes, trois saisons : printemps, été, automne.

Elles se veulent variées, ouvertes pour que chacun d'entre vous puisse y trouver de quoi satisfaire sa curiosité : expositions, animations, sorties, spectacles...

Nous espérons que vous aurez autant de plaisir à découvrir ces animations que nous avons eu à les préparer.

Programme complet à retrouver dans la brochure *Sous mon arbre !* et sur www.clohars-carnoet.fr





HOMMAGE À ROBERT BADINTER

LES CLOHARSIENS SE SOUVIENNENT

Robert Badinter avait un lien fort avec notre commune. C'est à Doëlan qu'il avait écrit son discours sur l'abolition de la peine de mort. Puis en mai 2013, il était venu inaugurer la médiathèque qui porte son nom. À cette occasion, il avait prononcé un plaidoyer portant sur le droit européen et sur l'importance de la culture qui avait marqué le très nombreux public présent. Lors de l'hommage rendu par la commune à l'occasion de son décès, un livre d'or a été ouvert dont nous vous livrons quelques extraits...

“

"Au grand Avocat, au grand écrivain, au grand homme, un lecteur, un confrère, un homme reconnaissant."

"J'ai eu la chance de rencontrer Robert Badinter lorsqu'il est venu inaugurer la médiathèque. L'homme était tourné vers les autres, (...) curieux de connaître tout ce qui caractérisait notre région. Une grande simplicité, beaucoup de sincérité et le besoin de comprendre les enjeux du moment en Bretagne."

"Grâce à vous je suis libre de penser, de vivre et d'être celui que je suis.."

"Merci à vous pour avoir guidé et ouvert ma conscience..."

"Ils sont rares ces hommes qui ont une vision et une conviction tels qu'ils entraînent avec eux un peuple et qui laissent une telle empreinte que leur action dépasse leur vie d'homme."

"Merci Monsieur, vos combats, vos convictions doivent être des exemples pour les générations futures."

"Émue, admirative et reconnaissante, je tenais à vous dire "Merci" Monsieur Badinter pour vos idées, vos combats, vos mots."

"Vous faites partie de ceux qui guident."

"J'ai eu la chance de rencontrer Monsieur Badinter à l'inauguration de la médiathèque... Il restera dans ma mémoire."

"Une voix, une œuvre, un nom que nous n'oublierons pas. Un grand homme."

"Merci pour vos engagements et vos combats passionnés, au cours de votre longue vie, en agissant pour les libertés et la justice. Un bel exemple pour les générations futures."

”

Extraits du livre d'or en hommage à Robert Badinter, à disposition à la médiathèque.



Robert Badinter lors de l'inauguration de la médiathèque le 24 mai 2013

CHANGEMENT D'ORGANISATION DANS LES BUREAUX DE VOTE

Le 9 juin prochain auront lieu les élections européennes. Cette année voit apparaître un 5^{ème} bureau de vote et des opérations de vote qui se dérouleront pour tous les bureaux au complexe sportif.

La création d'un 5^{ème} bureau de vote

En effet est apparue la nécessité de créer cette année un 5^{ème} bureau de vote. Chaque commune est divisée, par arrêté préfectoral, en autant de bureaux de vote que l'exigent les circonstances locales et le nombre d'électeurs. Afin de faciliter le bon déroulement des opérations électorales, il est préconisé de ne pas excéder le nombre de 800 à 1 000 électeurs inscrits par bureau. Les bureaux de vote avaient atteint à Clohars-Carnoët les chiffres suivants :

Bureau n°1	1 108 électeurs
Bureau n°2	1 336 électeurs
Bureau n°3	1 086 électeurs
Bureau n°4	1 142 électeurs

Les bureaux commençaient donc à dépasser les préconisations et cela pouvait se ressentir lors des opérations de vote. Le territoire de la commune a ainsi été redécoupé en 5 bureaux de vote. Ce redécoupage tient compte de l'augmentation de la population déjà effective, mais également des projets d'urbanisation précisés dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal établi pour les 10 ans à venir.

Après création du 5^{ème} bureau, les électeurs se répartissent ainsi qu'il suit :

Bureau n°1	911 électeurs
Bureau n°2	913 électeurs
Bureau n°3	916 électeurs
Bureau n°4	986 électeurs
Bureau n°5	947 électeurs

Chiffres en date du 23 janvier 2024

Les électeurs concernés par un changement de bureau recevront une nouvelle carte, mentionnant leur nouveau bureau de vote.
Les électeurs qui conservent leur bureau de vote ne recevront pas de nouvelle carte.

Un seul lieu de vote pour tous les bureaux : le complexe sportif

La configuration des bâtiments utilisés jusque-là pour les élections n'était pas non plus optimum : accessibilité insuffisante pour l'école de Saint-Maudet ou taille de la salle 3 de Saint-Jacques trop juste. L'épisode du COVID ou encore les doubles scrutins ont aussi montré les limites de cette organisation. L'installation et la désinstallation des bureaux aux quatre coins de la commune était très chronophage pour les services municipaux, tant pour le pôle technique que pour le pôle administratif.

La création d'un 5^{ème} bureau est donc l'occasion de regrouper l'ensemble des lieux de vote en un seul, au complexe sportif.

Une communication préalable et une signalétique spécifique seront prévues pour que chacun s'y retrouve.

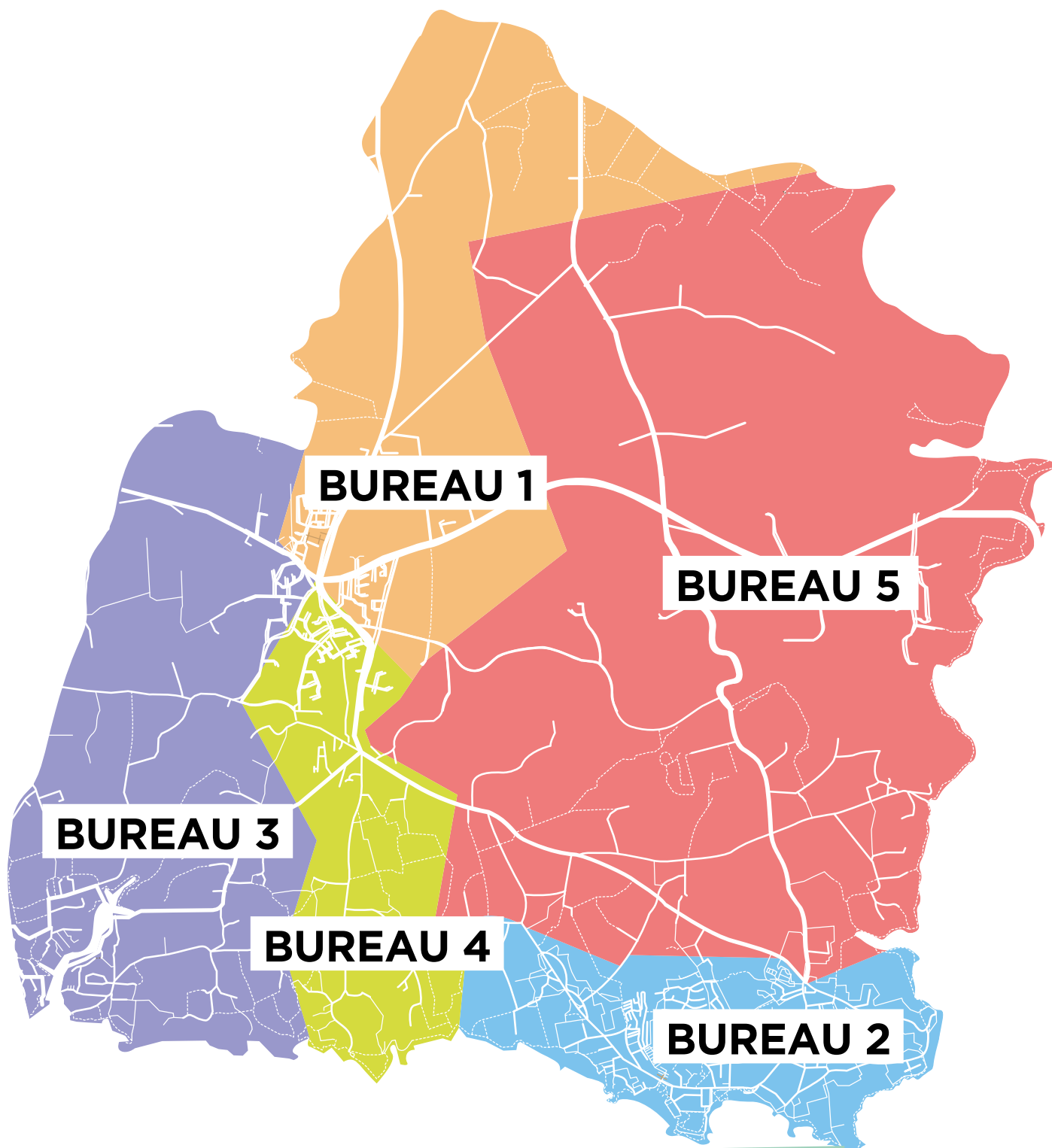


Vous voulez être assesseur ?

Membres des bureaux de vote, les assesseurs, bénévoles, participent au déroulement des opérations électorales. Ils sont chargés de contrôler, de faire signer la liste d'émargement et d'apposer sur la carte électorale le timbre portant la date du scrutin. Ils peuvent également être amenés à assister le président et ainsi procéder au contrôle d'identité des électeurs et tenir l'urne. L'assesseur doit être Français, majeur et être inscrit sur les listes électorales de la commune. Faites-vous connaître au plus tard 15 jours avant le scrutin.

Vous voulez être scrutateur ?

Les scrutateurs effectuent le dépouillement des votes. Ils font partie des électeurs de la commune. Ils peuvent être désignés par chacun des candidats ou des mandataires de listes en présence ou chacun des délégués des candidats. Mais ils peuvent également venir de façon spontanée et volontaire à l'accueil de la mairie afin de se faire connaître auprès du service des élections ou se déclarer le jour du vote. Pour être scrutateur, il suffit d'être inscrit sur les listes électorales de la commune.



INSCRIPTIONS POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

En France, les élections européennes auront lieu **le 9 juin 2024**.

Pour voter lors de ces élections, si vous n'êtes pas encore électeur sur la commune, vous devez faire cette démarche d'inscription au plus tard :

- Le 1^{er} mai en ligne via service-public.fr « Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales »
- Le 3 mai en vous rendant en mairie ou par courrier avec les pièces exigées : formulaire Cerfa n°12669*02, photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité, un justificatif de domicile (liste non exhaustive en fonction des situations).

Pour tout renseignement sur les élections :
mairie@clohars-carnoet.bzh ou 02 98 71 53 90

DU SPORT EN PLEIN AIR

À DÉCOUVRIR AU POULDU LES 20 ET 21 AVRIL



Weekend Nature & Bien-être à Clohars !

Le service des sports organise cette année un week-end printanier dédié aux activités de bien-être et de pleine nature ! Cette initiative vise à fédérer la population autour de la pratique sportive et la découverte de nouvelles disciplines.

Pensé pour les habitants du territoire, cet événement s'inspire du Pass Bien-être, proposé jusqu'à présent uniquement l'été. Une dizaine d'activités entre terre et mer seront programmées durant le week-end et encadrées en synergie par le service des sports et des intervenants conventionnés.

- Activités nautiques : longe-côte, aquagym en mer, voile..
- Activités terrestres : marche nordique, yoga, crossfit, stretching, gym d'entretien, pilates, swiss ball..

Agrémenté de moments de convivialité (pique-nique partagé sur la pause déjeuner, pot de l'amitié en fin de journée..), l'événement se tiendra les 20 et 21 avril à la base nautique du Pouldu et alentours. Il sera accessible à tous au prix de 10€, quel que soit le nombre d'activités pratiquées.

- Inscriptions et renseignements auprès du service des sports : wk.nature.bienetre@gmail.com

Kloar Nautik ouvre ses portes !

Pour couronner le tout, le service de voile municipal Kloar Nautik organisera ses portes ouvertes ce même week-end !

De quoi favoriser sur place une ambiance chaleureuse et permettre aux intéressés de s'essayer à la voile sur différents supports : optimists pour les jeunes moussaillons ou catamarans pour les adultes.

- Inscriptions et renseignements auprès de la base de voile : po.kloarnautik@gmail.com



LE CONSEIL MUNICIPAL

EN BREF

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le SDEF et la commune ont signé une convention afin d'accompagner cette dernière dans la rénovation énergétique de l'éclairage public et réduire la consommation énergétique. Cette convention financière a pour objet les modalités de prise en charge par la commune d'une partie des dépenses engagées pour la rénovation de son éclairage public. Le montant des travaux estimé et financé par le SDEF se monte à 762 200 € HT, dont 424 526 € de participation communale. Celle-ci sera remboursée au SDEF sur une période de 10 ans grâce aux économies réalisées en fonctionnement (consommations) et en investissement.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le conseil municipal a approuvé le transfert de la compétence entretien et maintenance des installations d'éclairage public au SDEF qui avait déjà en charge la compétence travaux neufs des installations d'éclairage public.

TARIFS 2024

Compte tenu de l'augmentation du taux d'inflation de l'année 2023, la volonté de la municipalité est de ne pas alourdir le budget des ménages. Le conseil municipal a donc voté la reconduction des tarifs 2023 pour l'année 2024.

Tarifs complets : www.clohars-carnoet.fr/vivre-clohars/tarifs-clohars/

TARIFS PORTUAIRES 2024

Le conseil municipal a décidé de voter les tarifs portuaires pour 2024 avec une augmentation de 4%. Cette décision est due à l'augmentation du taux de l'inflation en 2023 ainsi qu'aux hausses du prix de l'énergie et à la remontée des taux d'intérêts en 2023.

Tarifs complets : www.clohars-carnoet.fr/vivre-clohars/tarifs-clohars/

URBANISME

Le conseil municipal a adopté la cartographie municipale des zones d'accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables. 9 cartes ont été réalisées : photovoltaïque en toiture, photovoltaïque sur aire de stationnement, photovoltaïque au sol, éolien terrestre, hydroélectricité, géothermie, solaire thermique, biomasse / bois-énergie et biogaz / biométhane. Une concertation a été organisée du 4 au 31 janvier 2024 pour permettre aux cloharsiens de donner leur avis sur cette cartographie.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Le débat d'orientation budgétaire a été présenté lors du Conseil municipal du 14 mars 2024. Il est consultable sur le site Internet de la commune.

FINANCES

Le conseil municipal a décidé de verser une subvention de 44 031€ pour l'année 2024 à l'association "Les P'tits Malins" conformément à la convention qui lie la crèche et la ville.

SURVEILLANCE DES PLAGES

Les élus ont autorisé le Maire à signer la convention avec le SDIS 29 pour l'organisation et la surveillance des zones de baignades pour les années 2024/2025.



Les Conseils municipaux sont filmés. Regardez-les en direct ou en différé via notre site internet et notre page Facebook.



AMÉNAGEMENT MARITIME : UNE NOUVELLE CAPITAINERIE À DOËLAN



Les locaux actuels de la SNSM, proches de la vedette de sauvetage, quai Sancéo à Doëlan Rive Droite, sont trop exigus. Les sauveteurs nous ont fait part de leurs difficultés à pouvoir effectuer leurs formations sur site, à s'équiper lors des interventions, prendre en charge d'éventuels naufragés et accueillir les familles lors des dispersions de cendres. Parallèlement, les locaux de la capitainerie du port ne répondent plus aux besoins des plaisanciers et aux services qui leur sont dus.

Un **nouveau bâtiment** sera donc construit dans le prolongement de l'existant pour la capitainerie. Le rez-de-chaussée permettra l'accueil des usagers avec un espace de convivialité et des sanitaires pour les plaisanciers de passage. On y trouvera également des informations touristiques. L'étage, occupé par le bureau du maître du port, aura une vue embrassant la mer, permettant ainsi d'observer les entrées et sorties du port.

Les **locaux libérés de la capitainerie actuelle seront mis à disposition de la SNSM** pour être aménagés en fonction de leurs besoins : salle de réunion et de formation à l'étage, vestiaire pour s'équiper lors de leurs interventions et des sanitaires adaptés à leurs missions.

Répondre à de nouveaux besoins

Ces nouveaux locaux visent à maintenir une économie maritime diversifiée liant les activités de pêche, la plaisance, la liaison maritime vers Groix, la location de bateaux, les services portuaires publics et privés, l'accueil touristique en mettant en place un nouveau pôle maritime regroupant tous les services proposés et tous les acteurs concernés.

Ce pôle a été pensé pour répondre à des co-usages et permettre d'activer les synergies entre les différents opérateurs/acteurs.

Par ailleurs, la zone étant très fréquentée (secteur de Guidel à Riec-sur-Belon), un dispositif de sécurité assurant la sûreté maritime est essentiel. L'agrandissement des locaux de la SNSM permettra une meilleure préparation et prise en charge des secours.

Le budget et les financements

Ce projet est estimé à 520 596 € HT. Des demandes de subventions ont été adressées auprès du Fond d'intervention maritime (FIM) et auprès de l'État (DSIL). La commune et Quimperlé Communauté participent chacune à hauteur de 100 000 € et la SNSM versera une aide de 30 000 €.



LIAISONS VERS GROIX

Suite à des avaries conséquentes sur le navire Béajou, la compagnie maritime Traversée Cadou ne peut poursuivre son activité. Les prestations estivales, traversées Doëlan-Groix, sorties pêche, balades commentées, ne seront pas assurées en 2024. La ville va chercher une nouvelle compagnie pour 2025. Elle remercie la société Cadou pour son implication et sa disponibilité.

ZAENR,

UN EXERCICE CARTOGRAPHIQUE POUR FACILITER LES PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

CONCERTATION WEB



Zones
d'accélération des
énergies
renouvelables
ZAEnR

Janvier 2024

Dans le cadre de la loi d'accélération de la production d'énergie renouvelable, chaque commune a été invitée à définir des zones préférentielles pouvant accueillir de la production d'énergie renouvelable pour les différentes filières (photovoltaïque, bois énergie, éolien, géothermie...).

La **Zone d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR)** permettra aux porteurs de projets de bénéficier de procédures simplifiées et d'avantages financiers. Des précisions sont attendues de l'État sur ces deux points. Cependant, il est souligné que ces zones d'accélération ne sont pas exclusives : rien n'empêche un porteur de projet de s'implanter en dehors.

La commune de Clohars-Carnoët a élaboré une proposition de zones d'accélération qu'elle a cartographié.

D'une manière générale, elles sont le plus large possible, afin de donner le plus de chances aux projets d'émerger.

Avant l'adoption de la cartographie des ZAEnR par le conseil municipal en mars, la commune a organisé une concertation au mois de janvier, au cours de laquelle tous les habitants ont été invités à formuler leurs remarques, ou à proposer des ajustements.

Cette concertation, sous forme dématérialisée sur le site internet de Clohars-Carnoët, et sur la page Facebook de la commune, a également fait l'objet de trois permanences d'accueil en mairie.

DES OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES AU PÔLE TECHNIQUE

Le pôle technique va s'équiper de deux ombrières photovoltaïques en cours d'année 2024.

L'étude de faisabilité a conclu favorablement à la réalisation de ces équipements qui vont abriter le matériel et les véhicules. Ils seront surmontés d'un total de 244 modules pour une production annuelle estimée à 20 MWh. L'électricité sera entièrement revendue. Le coût de l'installation, estimé à 223 500 € HT, sera amorti sur 20 ans.

Les panneaux photovoltaïques font l'étanchéité sur les structures porteuses, ce qui permettra de récupérer les eaux pluviales dans une cuve enterrée de 25 m³.

GÉOTHERMIE, UNE ÉNERGIE À CREUSER

Cette solution de chauffage, labellisée « Basse consommation-Effinergie », est en service sur la commune depuis 2013.

En effet, la Médiathèque Robert Badinter est principalement chauffée à partir de 4 sondes géothermiques enfouies à une profondeur de 90 m. Elles alimentent une pompe à chaleur eau/eau qui assure le chauffage des locaux par des radiateurs à eau chaude basse température. Ce même dispositif de chauffage par sondes géothermiques est prévu pour le Centre d'interprétation Gauguin, l'Atelier du Pouldu. Une étude est en cours pour équiper la Maison des associations de Saint-Jacques en remplacement de la chaudière fioul.

LA TRANSITION

ÉNERGÉTIQUE

UNE AVENTURE CITOYENNE

ET SOLIDAIRE



UN PLAN CLIMAT POUR L'AGGLOMÉRATION À DÉCLINER DANS LES COMMUNES

Quimperlé Communauté a validé un **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)** pour la période 2020-2026. Il s'agit de 150 actions sur le territoire pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, diminuer les polluants atmosphériques et s'adapter aux conséquences du réchauffement climatique.

Les actions menées par la commune de Clohars-Carnoët (économies d'énergie, production d'énergie renouvelable...) participent aux objectifs visés par l'intercommunalité. L'isolation des combles et le changement de toutes les menuiseries ont été entrepris

ces dernières années pour diminuer la consommation de plusieurs bâtiments publics. Un suivi des consommations sur le patrimoine a été mis en place et un bilan régulier est établi avec la conseillère énergie de Quimperlé Communauté. Pour les particuliers et entreprises du territoire des conseils gratuits (dispositif France Renov) sont également proposés.

Plus d'informations :
contact@quimperle-co.bzh
www.quimperle-communaute.bzh

LE GROUPE DE RÉFLEXION SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



De gauche à droite : Jean Witte, Jocelyne L'Hiver, Jean-Paul Guyomar, Marianne Billard, Maud Le Garrec, Francis Le Bihan, Philippe Viet, Bruno Livory, David Rossignol, Pierre Cros et Romain Laurent (absent sur la photo).

Depuis 3 ans, un groupe de citoyens et d'élus se réunit régulièrement pour réfléchir et initier des projets liés à la transition énergétique pour s'inscrire dans le PCAET de Quimperlé Communauté.

Si plusieurs pistes sont explorées, le groupe s'est essentiellement concentré sur l'énergie photovoltaïque. Au-delà des projets importants d'ombrières, le groupe qui se réunit tous les deux mois, souhaite promouvoir le photovoltaïque pour les particuliers, développer des projets citoyens et pédagogiques vers les écoles.

Ayant l'envie que cette initiative puisse essaimer sur l'ensemble du territoire et soucieux de s'entourer de personnes compétentes pour faire aboutir ses projets, le groupe a contacté l'intercommunalité et les associations ALOEN, Bretagne Energies Citoyennes et OnCIMè, basées à Lorient. Le premier fruit de cette collaboration a été l'organisation d'une réunion publique en juillet 2023 sur l'énergie photovoltaïque puis la première commande par des Cloharsiens de kits à poser au sol.

Pour contacter le groupe :
photovoltaique@clohars-carnoet.bzh

JEAN, UN CITOYEN ENGAGÉ

Ma participation citoyenne dans ce groupe s'intègre dans une réflexion plus globale sur le processus de production de nos biens et services, leur consommation et les conséquences environnementales de nos activités humaines. En matière d'énergie, quels sont nos besoins (chauffage, loisirs, transport, alimentation, santé...) et notre indépendance ? D'où vient cette énergie, son coût, sa nature, son transport, quels en sont les déchets directs ou indirects ?

L'installation de panneaux photovoltaïques a l'avantage d'être accessible, et d'un impact limité sur l'environnement. Différents projets sont en développement à Kloar, notamment celui de revendre la production collective aux acteurs économiques de la ville à des tarifs attractifs et ainsi favoriser le maintien de services offerts à la population (alimentaire, santé...). Dans l'impossibilité actuelle d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de mon habitation, j'ai choisi deux alternatives :

- installer 2 panneaux au sol dans le cadre d'un achat groupé
- participer à une production collective locale par le biais d'un investissement dans la SAS "OnCIMè".

DES INITIATIVES LOCALES POUR PRODUIRE ET CONSOMMER SON ÉLECTRICITÉ



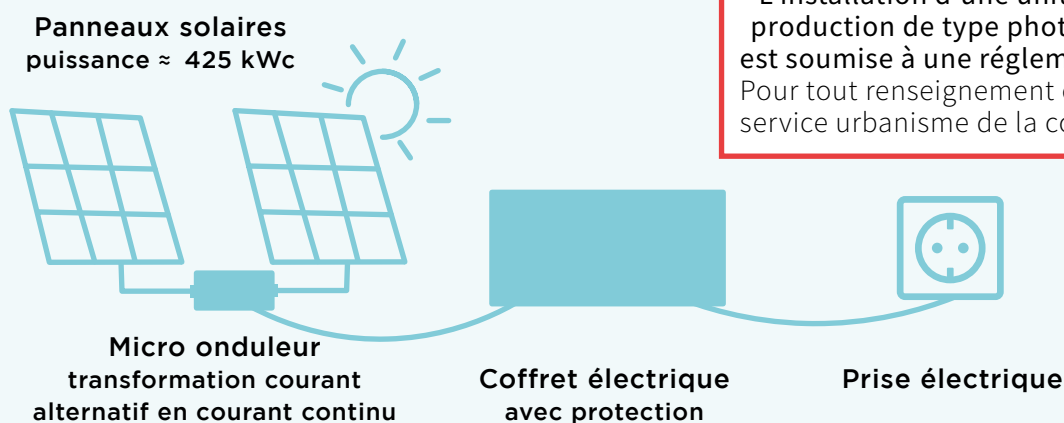
Satisfaire les besoins de son foyer

Comme de nombreuses personnes aujourd'hui, Philippe Viet s'est interrogé pendant longtemps avant de franchir le pas. Sa volonté d'avoir une certaine autonomie énergétique, de faire des économies et d'agir à son niveau à la préservation de la planète, s'est heurtée à l'apparente complexité d'une auto installation. Après plusieurs mois au cours desquels il s'est renseigné et a étudié les différentes possibilités techniques, il a fini par trouver un fournisseur de kits photovoltaïques à poser au sol qui lui semblait fiable.

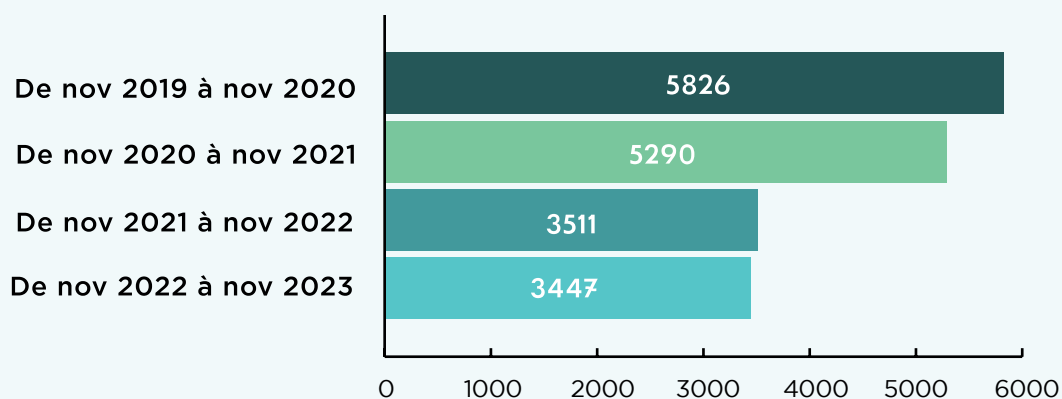
Contact pris, il a trouvé une solution qui répondait à ses besoins pour couvrir en partie la consommation de son foyer. Il a alors passé commande d'un kit de 6 panneaux, de trois micro-onduleurs et du support pour le montage au sol.

"En septembre 2021, j'ai réceptionné et installé ce kit facilement en commençant par monter le support posé au sol sur lequel j'ai fixé les panneaux. J'ai ensuite simplement raccordé l'installation à une prise de courant. Depuis bientôt trois ans mon installation fonctionne parfaitement ce qui m'a permis de diviser quasiment ma facture par deux et aussi mon empreinte carbone. Les augmentations de 44% entre janvier 2022 et février 2024, font que je vais amortir mon installation plus rapidement. J'ai ensuite partagé mon expérience en aidant un autre Cloharsien à monter chez lui la même installation."

L'installation de panneaux solaires :



L'évolution de la consommation électrique de Philippe entre 2019 et 2023 (kWh) : (installation des panneaux photovoltaïques le 15/09/2021)



Répondre à sa consommation professionnelle

Anaëlle Guyomar est la première agricultrice de la commune à investir dans sa propre installation photovoltaïque. Particulièrement

confrontée à la hausse des tarifs de l'énergie dans son élevage de porcs, elle a décidé de mettre en place une unité de production pour couvrir les importantes consommations énergétiques de sa ferme.

Après étude de la solution la plus adaptée à ses besoins, elle a opté en 2022 pour l'installation d'un tracker solaire. Porté par un mât et équipé de 40 panneaux photovoltaïques, ce tracker fonctionne comme un tournesol qui suit la course du soleil afin de capter au mieux ses rayons et ainsi produire le maximum d'électricité.

Ce procédé permet d'augmenter d'environ 40% la production électrique par rapport à une installation sur un toit. Les 117 m² de panneaux sont équipées de cellules bifaces qui captent la lumière directe du soleil ainsi que celle réfléchiée au sol, pour un potentiel de production de 40 000 kWh/an (kWc).

Cet investissement de 61 000 euros va permettre de couvrir une partie de la consommation de la ferme et générer une économie annuelle estimée à 27% sur sa facture d'électricité.

D'autres projets, portés par d'autres agriculteurs de la commune comme Damien Dobrenel et Erwan Grevellec, sont actuellement en réflexion.



GROUPEMENT D'ACHATS, UNE PREMIÈRE COMMANDE QUI EN APPELLE D'AUTRES



La réunion publique organisée le 4 juillet 2023 qui a réuni plus de 100 personnes, visait à informer sur la possibilité d'installer chez soi des panneaux photovoltaïques. Elle aura été un temps riche d'échanges et de partage d'expériences. La pose de kits au sol à installer soi-même, les écueils commerciaux et les règles d'urbanisme liés à ce type de projet ont été longuement abordés.

Une deuxième réunion, réunissant les personnes intéressées par l'achat d'un kit photovoltaïque, s'est tenue le 28 octobre 2023. Animée par l'association Bretagne Énergies Citoyennes, elle a permis d'**esquisser la création d'un groupement d'achat de kits photovoltaïques ainsi qu'un groupe d'entraide pour l'installation de ces kits**. À cette occasion, nous avons pu découvrir l'installation en autoconstruction de Philippe : ses caractéristiques, ses performances de production d'électricité et la réduction de sa facture d'électricité.

À l'issue de cette réunion, un achat groupé de kits photovoltaïques a été lancé pour les participants qui le souhaitaient permettant notamment une optimisation des coûts d'achat. Bretagne Énergies Citoyennes a piloté la commande auprès de Solarcoop, société coopérative d'intérêt collectif, créée par des citoyens engagés et des experts reconnus. Cette première expérience a abouti à 6 commandes individuelles, pour un total de 13 panneaux photovoltaïques.

Le 19 février 2024, la première livraison groupée de kits a été mise à disposition des acheteurs en présence du groupe d'entraide à l'installation qui vont coopérer afin d'être prêts pour les belles journées ensoleillées... Une belle entrée en matière qui pourra se renouveler dans la durée.

VERS UNE COLLABORATION CITOYENNE POUR DES PROJETS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Le projet de commande groupée de kits photovoltaïques a été l'occasion d'un regroupement de Cloharsiens qui ont partagé leur expérience dans la compréhension des consommations électriques, du dimensionnement des installations et du montage des kits.

Cette première initiative leur a permis de mutualiser leurs compétences et de mieux s'approprier les enjeux des projets locaux et individuels de production d'énergie.

Cette coopération va être poursuivie sur des projets collectifs locaux d'énergie renouvelable.

Deux sites d'implantation d'installations photovoltaïques sur des bâtiments communaux ont été, pour l'instant identifiés : le toit de la Halte-Répit à la Maison des associations de Saint-Jacques et une parcelle située dans l'enceinte de l'école du bourg.

Des études vont être réalisées sur les deux sites en vue d'une utilisation de la future production par des bâtiments communaux.

Le souhait est de réunir les habitants et la commune autour d'une même ambition : maîtriser collectivement la production d'énergie verte locale, dans une démarche démocratique et participative.



La participation pourra se décliner de plusieurs façons :

- par l'apport d'observations et suggestions ou en aidant aux montages des installations
- voire par un investissement financier.

Le groupe de travail a prévu de rencontrer prochainement les enseignants des écoles afin de proposer un projet autour des économies d'énergie et des énergies renouvelables et d'observer les performances énergétiques des installations.



AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE : UNE HISTOIRE DE SOLIDARITÉ BRETONNE

Parce qu'il est difficile d'assurer l'équilibre économique d'un "petit projet" de production d'électricité photovoltaïque, la Région Bretagne a décidé d'en soutenir financièrement l'émergence en lançant son appel à projets "autoconsommation collective". Clohars-Carnoët a saisi cette opportunité avec quatre

autres communes finistériennes, pour constituer un groupe d'autoconsommation, sous l'égide du syndicat d'énergie du Finistère qui est en charge de l'organisation du service public de l'électricité dans le département.

Le projet d'ombrières sur le parking de la Maison des associations de Saint-Jacques, produira de l'électricité renouvelable. Dans un premier temps et pour soutenir les professionnels de la commune soumis aux fortes augmentations du prix de l'énergie, Clohars-Carnoët a choisi de proposer cette électricité locale aux acteurs économiques de la commune. L'énergie résiduelle produite sera consommée par des bâtiments communaux. À terme, il est envisagé d'étendre l'offre aux particuliers, en retenant pour principe l'établissement d'une tarification solidaire.

Plus d'informations : photovoltaique@clohars-carnoet.bzh

3 QUESTIONS À...

BRUNO LIVORY ET PIERRE CROS DE BRETAGNE ÉNERGIES CITOYENNES



Qui sont Bretagne Énergies Citoyennes et OnCIMè ?

Bretagne Énergies Citoyennes (BEC) est une association qui fait la promotion des énergies renouvelables et principalement photovoltaïques sur le Pays de Lorient dans l'optique de la transition énergétique. Elle assure des animations de sensibilisation auprès du public et elle peut assurer le montage de panneaux photovoltaïques pour des projets citoyens par des citoyens bénévoles. Elle organise également des achats groupés de panneaux en kits pour montage par des particuliers.

OnCIMè, créée par l'association BEC est la société citoyenne de production d'électricité photovoltaïque. Elle finance des installations et loue des panneaux sur des bâtiments publics ou privés en vue d'une auto-consommation afin de réduire la facture d'électricité et de favoriser la transition énergétique. Les 180 sociétaires possèdent une ou plusieurs actions et une voix lors des assemblées générales.

Quelle est votre implication sur Clohars-Carnoët ?

L'association BEC (dont plusieurs membres habitent à Clohars) a organisé, à la demande et en partenariat avec la commune, une réunion publique sur l'énergie photovoltaïque puis un achat groupé de kits photovoltaïques pour des particuliers. Cette action a démarré après la réunion en juillet dernier. Nous proposons l'achat, un montage d'entraide participative de ces panneaux au sol chez certains

participants afin de s'approprier l'installation qui est très simple. D'autre part, nous travaillons avec la commune sur un projet d'installation de deux centrales photovoltaïques avec un investissement citoyen local qui pourrait se faire par la société citoyenne OnCIMè.

C'est quoi au juste les kits ?

Les kits sont des panneaux sur châssis pour un montage au sol ou sur toiture dans le but de répondre à la consommation "talon" de l'habitat, c'est-à-dire la consommation générée par les équipements électriques qui fonctionnent en permanence (réfrigérateur, congélateur, box, appareils en veille). Par exemple, un panneau de 425 Wc produira 470 kWh à l'année.

Il convient de bien dimensionner le nombre de panneaux lors de l'achat pour répondre au mieux aux besoins d'un foyer. Ces kits sont aussi un moyen de sensibilisation ou de prise de conscience sur nos consommations : on peut ainsi planifier un lave-linge ou un lave-vaisselle en période d'ensoleillement et donc de production électrique optimale. Bien dimensionné, un kit a un retour d'investissement en 8 -10 ans. À noter que des kits montés au sol s'ils ne dépassent pas 1,80 m de hauteur ne nécessitent pas d'autorisation administrative particulière (sur toiture, une demande préalable auprès du service urbanisme de la mairie est nécessaire).

Les actions, les réalisations et les moyens d'adhérer à BEC ou d'investir dans OnCIMè :
www.bretagne-energies-citoyennes.org

UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ENTREPRISES

Afin de permettre aux petites entreprises et commerces d'améliorer la mise en accessibilité de leur bâtiment, l'État a créé un Fonds Territorial d'Accessibilité pour financer une partie des travaux.

L'aide pourra aller jusqu'à 50% des dépenses limitées à 20 000 € pour :

- les diagnostics
- les équipements de mise en accessibilité
- les travaux de mise en accessibilité
- l'ingénierie ou la maîtrise d'ouvrage

Sous réserve que les travaux ne soient pas commencés avant l'accord du dossier.

Cette aide peut être couplée avec le « Pass commerce » de Quimperlé Communauté qui peut également être sollicité pour ce type de travaux (25 à 30% du montant des travaux – jusqu'à 6 000 à 7 500 € selon la taille des communes).

Exemple : pour un aménagement de 10 000€ dans un commerce → 5 000 € pris en charge par le Fonds Territorial de l'État, 3 000 € pris en charge par le Pass Commerce de Quimperlé Communauté. Reste à charge pour le commerce 2 000 €.

Retrouvez l'ensemble de la procédure à suivre et l'ensemble des pièces à fournir sur les sites :

- Pour le Fonds Territorial d'Accessibilité :

www.asp-public.fr/aides/fonds-territorial-accessibilite

- Pour le Pass Commerce de Quimperlé Communauté :

www.quimperle-communaute.bzh/vos-demarches/economie-2/faire-une-demande-daide-a-linvestissement/

INSCRIPTIONS SUR LE REGISTRE DE VEILLE

La pandémie du Covid 19 et les événements climatiques exceptionnels de ces dernières années ont mis en évidence la nécessité d'être plus attentifs aux personnes les plus fragiles de notre commune.

Afin de faciliter la mise en contact avec ces personnes de plus de 65 ans ou en situation de handicap, le CCAS a mis en place un registre de veille. L'inscription sur ce registre de veille, bien que pouvant être initiée par un tiers, nécessite l'accord de la personne concernée.

Les coordonnées relevées (nom, âge, adresse, téléphone) permettront de répondre au mieux aux besoins variés : appel téléphonique et/ou visite à domicile ainsi que la fréquence de ces contacts.

Ce registre est confidentiel et est géré exclusivement par Anne à l'accueil de la Mairie et les élus en charge du CCAS. Toutefois, en cas de crise exceptionnelle, une liste des personnes pourra être mise à disposition du Plan de Sauvegarde afin de s'assurer de la sécurité des personnes.

Les formulaires d'inscription sur ce registre sont disponibles à l'accueil de la mairie.

LES NOUVEAUX PROS

Nettoyage

CLAIR ET NET

Mathilda Foucrier

Plomberie

M.E.M PLOMBERIE SERVICES

Emmanuel Foucrier

Salon de coiffure

Le Salon

Anne-Sophie Chedanne

6 avenue Rosa Parks

Personnalisation textile (T-shirt)

Al West

David Etienne & Blandine Lemaire

Maison d'édition

La Doëlanaise

Cécile Ollier

Restaurant

La Riviera

Mohamed Farhat (changement de propriétaire)

Lann Justis

Restaurant

Le Rive Gauche

Thomas et Florie Rayer

Agrandissement du restaurant

Quai de Kernabat, Doëlan



LA PAROLE AUX FEMMES AVEC LE SPECTACLE

LA GALETTE DES REINES

À l'origine, des témoignages audios non fictionnels et fidèlement retranscrits. Viviane, Danièle, Juliette, Melissa, Soraya, sont de générations et de conditions sociales différentes. Des paroles de femmes, dont le parcours de vie n'est pas le modèle attendu, ne suivant pas toujours les codes du politiquement correct. Chacune a un rapport particulier à l'argent, dans la volonté d'en acquérir par elle-même et pour elle-même. Elles rendent compte des petits et grands arrangements avec les moyens du bord pour répondre aux besoins et se satisfaire des plaisirs de la vie. Des témoignages de liberté d'agir et de penser. Elles cultivent un goût pour l'art de la débrouille.

LA GALETTE DES REINES par la compagnie KF
Le dimanche 14 avril à 17h à la salle des fêtes
À partir de 16 ans, 1h05
Tarifs : 6/10 € (billetterie en ligne sur www.billetweb.fr)

Conception, retranscription, mise en scène, interprétation : Camille Kerdellant & Rozenn Fournier
 Conseiller technique et artistique pour le son : Alain Philippe

LUDOCÉAN 2024

PLACE AU JEU EN AVRIL

Pour la 4^{ème} édition, LudOcéan continue de se structurer et de s'ancrer sur le territoire. C'est un événement très attendu qui enregistre chaque année une fréquentation croissante. En 2024, nous vous donnons rendez-vous les 26, 27 et 28 avril au centre-ville de Clohars-Carnoët.

LudOcéan, c'est un festival totalement gratuit qui met en avant le jeu sous toutes ses formes. Seul, en famille ou entre amis, il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Jeux de société, sportifs ou vidéo raviront les plus grands. Quant aux plus petits, l'espace petite enfance ou les jeux de construction sont là pour eux. Si vous êtes fan de jeu, un espace auteurs/illustrateurs est là pour vous permettre de repartir avec une dédicace.

Cette année, en plus de plusieurs nouveautés (pour apporter un peu de piquant aux habitués), le festival fait peau neuve avec un joli logo créé par Seppy, illustratrice de jeu.



Organisé par la ludothèque, le festival est rendu possible grâce à la mobilisation de bénévoles. Chaque année, ils sont une cinquantaine à s'activer pour permettre ce week-end festif.

Si vous souhaitez rejoindre l'aventure, contactez la ludothèque, que vous soyez joueur ou non, disponible une journée ou tout le week-end :
ludotheque@clohars-carnoet.bzh



RECONVERSION DE L'ANCIENNE CONSERVERIE : UNE LONGUE HISTOIRE

Le port de Doëlan est un des plus jolis ports bretons. Il a su conserver un caractère authentique et n'a pas subi de modification architecturale portant atteinte à son cachet.

Le site de l'ancienne conserverie Capitaine Cook, situé sur la rive gauche est idéalement placé à l'entrée du port et fait face à l'océan. Son réaménagement est un enjeu majeur. La ville s'y attelle depuis....1997 ! Aujourd'hui, le projet est acté, le permis délivré, les financements assurés. Un recours initié par deux riverains retarde actuellement les travaux. Mais le projet reste bien d'actualité et Franck Jaclin déterminé à le mener à terme.



De l'âge d'or au départ de l'ancienne conserverie

La création de la conserverie sur le port de Doëlan date de 1877. La marque « Capitaine Cook » est déposée la même année par Alphonse Canoville. Son essor est rapide, l'abondance de la ressource en sardines en assure l'approvisionnement. Cette conserverie est rachetée en 1988 par le groupe Intermarché.

En 1994, ses dirigeants, confrontés à la nécessité de mettre leur usine aux normes, n'ont d'autres choix

que de la déplacer. Marcel Raoult, Maire de l'époque, fera tout son possible pour assurer le maintien de l'industriel à Clohars-Carnoët et parviendra à convaincre l'entreprise de s'installer sur la zone artisanale de Keranna. L'usine se consacre désormais à la production de surimi et de produits transformés.

1997- 2007 - Le devenir du site en question

Suite au transfert de l'usine, la mise en vente ne sera pas immédiate. En 2003, le groupe Eiffage se montre intéressé pour y construire des résidences de tourisme destinées à la location saisonnière (70 appartements). Un 1^{er} projet est déposé par le groupe en 2005. Il rencontre l'hostilité des associations locales, mais aussi de l'ABF qui émet un avis défavorable.

En 2007, le dossier n'a pas connu d'avancements. L'ancien Maire René Le Floch considère qu'il s'agit d'un projet qui concerne des acteurs privés et que la commune n'a pas vocation à intervenir.

2008 une reconversion d'intérêt public

En 2008, la municipalité nouvellement élue annonce sa volonté de garantir la vocation économique du site et la création d'un projet d'intérêt général. Elle fait valoir son droit de préemption. Le site est acheté en 2011 et l'établissement Public Foncier Régional (EPF) assure le portage financier. L'usine est entièrement déconstruite et dépolluée en 2012. En 2013, une étude de faisabilité sur la reconversion du site est lancée et conclut au besoin d'un équipement hôtelier, l'offre étant insuffisante sur le territoire. Fin 2015, la maison de M. Larzul, dernier bâtiment construit du site, sera également acquis. La maîtrise foncière est alors totalement assurée, le projet peut être lancé.



Un projet utile à notre économie et à ses habitants

Dans le cadre du projet de relance du Tourisme du plan Fabius, le site de Doëlan est retenu. La Caisse des Dépôts devient partenaire financier du projet. La ville travaille alors avec un exploitant de l'enseigne hôtelière Best Western, mais la Caisse des Dépôts et l'exploitant ne trouvent pas d'accord. Un nouveau

partenaire se montre intéressé : Franck Jaclin. L'idée qu'il partage avec la commune est d'en faire un lieu de vie, polyvalent dans ses fonctions, ouvert sur la vie locale, avec une quarantaine d'emplois à la clé. 2019 et 2020 seront mis à profit pour affiner le projet en concertation avec les associations et riverains. De nombreuses modifications feront suite à ces concertations. Le permis est déposé début 2023 et accordé en décembre.

Un projet retardé par deux riverains

Un recours contre le permis déposé par deux riverains retarde le projet. Pendant ce temps le site continue de se dégrader et offre des visuels désolants. Aucune règle du PLUI n'a été méconnue et il est dommageable qu'un projet d'intérêt général de ce type, avec les conséquences occasionnées, puisse être bloqué par des intérêts privés. Une situation qui motive d'autant plus Franck Jaclin et la ville à faire face à ces recours afin de démarrer les travaux au plus tôt.

Doëlan aujourd'hui :



Doëlan demain :



LE POINT SUR LE PROJET DE DOËLAN AVEC FRANCK JACLIN



Comment avez-vous connu le site de Doëlan ?

Je l'ai connu en 2018 avec la Caisse des Dépôts. Nous étions en cours de constitution d'une société foncière commune dont un des objectifs était de réhabiliter des bâtiments sur des sites d'intérêt touristique. Le site de Doëlan m'a alors été présenté. Le coup de foudre a été immédiat.

Pourquoi avez-vous choisi de mener la reconversion de cette friche ?

La surface disponible et la localisation m'a d'emblée donné l'envie de créer quelque chose d'innovant. Pas question ici de créer une structure qui tourne en saison et qui se vide ensuite. Mon idée était de créer une sorte de hameau de vie, qui soit conçu pour rester attractif quelle que soit la saison, avec des services qui s'adressent à un public large.

Quelle a été votre démarche ?

Je souhaitais un lieu qui favorise la mixité et qui vive à l'année. Je me suis mis dans la peau de visiteurs mais aussi des locaux. Quelles demandes et comment l'aménagement du site pouvait y répondre ? L'offre s'est construite à partir d'une diversité de propositions qui devaient cohabiter : un gîte d'étape pour les randonneurs du GR34, de

petits gîtes à louer sur plusieurs jours par exemple pour des familles ou des grands-parents de passage quelques jours, un hôtel pour les visiteurs plus occasionnels, deux restaurants avec différentes offres, deux commerces et un espace de soins, mais aussi la possibilité de location de salles pour les mariages ou événements. Dans mon esprit, un randonneur de passage, des résidents locaux ou un client de l'hôtel doivent pouvoir partager des moments de convivialité. Ces bases bien établies, j'ai ensuite proposé aux élus, aux associations, aux riverains de travailler autour de ces propositions. J'ai aussi réuni mes équipes pour affiner le projet dans ses moindres détails. Au final, le projet est certes plus coûteux, mais il est original et co-construit par un ensemble de partenaires. Il en est d'autant plus riche et ambitieux.

Le projet est à l'arrêt suite à un recours. Comment voyez-vous la suite ?

J'attends le jugement. Le projet est retardé, mais cela ne change en rien ma détermination. C'est une sorte de parenthèse. Je continue d'avancer avec la société foncière sur d'autres projets. Quand celui de Doëlan sera purgé des recours, nous serons au rendez-vous.

LES TRAVAUX DU CONSEIL DES SAGES

EN 2023

De nombreux projets réalisés ou en cours caractérisent les travaux du conseil des Sages en 2023.

Instance consultative de réflexion et de suggestions, le conseil s'est attaché à conduire ses travaux en visant autant que possible leurs concrétisations.

Dans cet esprit, c'est en collaborant avec les services municipaux, le monde associatif et aussi les habitants qu'ont pu aboutir ou s'amorcer des réflexions et actions variées autour de la communication, du tourisme, du patrimoine ou de l'environnement.

• Communication

La mise en place de l'application CITYKOMI a été proposée par le Conseil des Sages.

• Tourisme - randonnée - sentiers - déplacements doux : balisage sur le TRO BRO KLOAR

Leurs travaux de balisage de plus de 100 km de sentiers de randonnée ont abouti fin 2023 avec l'aide des services de la ville et de l'association DRE AR VINOJENN.

Outre les 3 parcours de Petite Randonnée, le chemin des peintres et la boucle du patrimoine de DOËLAN, quatre nouveaux itinéraires dont une très originale boucle de 42 km le «Tro Bro Kloar» sont intégrés dans le cadre de l'espace trail permanent initié par la direction du patrimoine de Quimperlé Communauté et destiné aux sportifs comme aux randonneurs. Ces circuits seront officiellement et prochainement ouverts.

Voir ces parcours sur la Carte des parcours sur l'application RANDO BRETAGNE SUD.

Dans le même temps la commission tourisme, randonnée, sentiers s'est attachée à promouvoir l'entretien des lavoirs.

Celui de Kerzellec a été réalisé avec les Sages les voisins, les Amis du Pouldu. C'est au tour du lavoir de Stervilin d'être restauré avec l'appui des services techniques et en lien avec l'association « Mémoire et Patrimoine ».

• Déchets : collecte des magazines, revues et journaux

La commission s'intéresse aussi à tout ce qui concerne la nécessité des actions utiles pour minimiser la production de déchets et ses impacts sur l'environnement et dans cette optique elle espère concrétiser rapidement le collectage pérenne des journaux et revues au bénéfice des activités des enfants des écoles.

La commission accompagnera la mise en place des composteurs collectifs sur la commune pour tous ceux qui n'ont pas de jardin. Ces composteurs collectifs seront installés dans différents points de la commune avec l'engagement de deux référents volontaires parmi les habitants.

Pour en savoir plus s'adresser à :
denise.lemoigne@clohars-carnoet.bzh

• Environnement

Cette commission s'intéresse aussi à la nécessaire transition énergétique pour sortir des énergies fossiles et réfléchit à son action pour accompagner celle-ci.

• Dénomination de rues

Le travail de dénomination des rues et numérotation obligatoire dans le cadre de la Base Adresse Locale arrive à son terme et devrait simplifier la vie de tous les Cloharsiens.

• Culture

La commission Culture et Patrimoine travaille depuis de longs mois sur une exposition dont le titre « La sardine, le pêcheur et l'ouvrière » explicite le contenu. Cette exposition sera présentée à la Longère du 29 avril au 5 mai 2024 avec l'appui documentaire de l'entreprise Capitaine COOK.



GROUPE KLOAR DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

Depuis plus de 2 ans, le groupe Avenir et Proximité mène une campagne contre le projet « Gauguin l'Atelier du Pouldu ». C'est son droit. Il est normal qu'en démocratie les opinions divergent, même si ce projet figurait au programme de la majorité et qu'elle y travaillait publiquement depuis 10 ans. Ce qui pose question, ce n'est pas ce désaccord, mais bien la forme agressive qu'il a pris : insultes à l'égard du maire, municipalité traduite en justice (quatre recours, tous perdus), publications de fausses informations, de chiffrages systématiquement gonflés. Le débat d'idées, l'échange et le constat de divergences ne devraient pas empêcher le respect, ni l'exigence de rigueur et de transparence.

Actuellement, les premiers coups de pioche ont été lancés et le chantier est en cours. Les marchés sont passés et sont très proches des prévisions. Les financements annoncés sont intégralement assurés et tous les partenaires soutiennent le projet, preuve de sa crédibilité et de son intérêt. Plus le temps avance, plus le contenu du projet est connu et partagé, et plus les doutes ayant pu s'exprimer s'effacent. La réunion publique du 21 mars 2024, consacré à sa présentation complète, a réuni 250 personnes. Chacun a pu mesurer l'originalité de cet équipement consacré à notre histoire et à ses habitants, prendre connaissance des chiffres et s'assurer que les budgets présents et à venir n'entament en rien nos équilibres financiers. Par ailleurs, nos investissements dans tous les autres secteurs de la vie communale sont assurés et ont même atteint, à ce jour, un niveau supérieur aux précédents mandats. Dans quelques mois, ce projet sera livré. Nul doute qu'il rassemblera les Cloharsiens et qu'il viendra donner encore plus de vie à notre commune tout en faisant partager et connaître notre histoire.

GROUPE AVENIR ET PROXIMITÉ

Budgets participatifs contre budget élitiste.

Le Centre d'interprétation Gauguin, va se faire. Ce sont donc des millions d'euros d'argent public qui vont être dépensés grandement financés par les Cloharsiens, mais sans aucun retour pour eux.

Notre conception de l'utilisation publique est très différente de celle de la majorité qui est dans ce mandat de privilégier l'extravagance pour le plaisir d'une petite minorité. Notre objectif est autre. Nous sommes pour que les taxes versées par les Cloharsiens leurs reviennent partiellement, à travers des projets d'intérêts général. Nous n'aurions pas dépensé inutilement ces millions d'euros, mais certainement plusieurs centaines de milliers dans des budgets participatifs.

Les budgets participatifs sont des sommes allouées après examen à des quartiers, des lotissements, des villages pour des projets présentés par les habitants. Les intérêts de ce dispositif sont notamment la consultation et concertation entre élus et habitants sur les propositions et la sélection des projets visant à améliorer leur quotidien.

C'est ainsi qu'on peut envisager des demandes locales très diverses comme le verdissement d'un quartier, la réfection d'une ruelle, un espace de running nocturne, un mur d'escalade ou un mur de fresques éphémères pour les enfants, des fontaines publiques, l'amélioration localisée d'éclairage, des voies cyclables, des parcs pour enfants et de rencontre des parents, etc. Ces projets ne se limitent pas à des améliorations du seul cadre de vie, mais aussi à des projets de solidarité, tant qu'ils ne grèvent pas la trésorerie de la commune par l'embauche de personnel notamment.

Le budget participatif est un dispositif très démocratique qui permet donc à des groupes d'habitants de profiter d'une utilisation concrète et choisie d'une partie de ses impôts.

Des projets de proximité, souhaités, débattus contre un projet élitiste, rejeté, imposé.

AGENDA



LÀ-HAUT SUR MA MONTAGNE

Spectacle jeune public
7 avril
Salle des fêtes



LES ARBRES REMARQUABLES DE BRETAGNE

Conférence
11 avril
Site abbatial de St-Maurice



LA GALETTE DES REINES

Théâtre
14 avril
Salle des fêtes



WEEKEND NATURE ET BIEN-ÊTRE ET PORTES OUVERTES DE LA BASE DE VOILE

20 & 21 avril
Base nautique du Pouldu



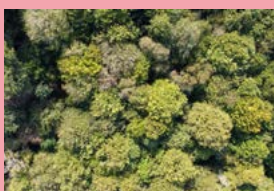
FÊTE DE LA BRETAGNE

25 mai
Place Général de Gaulle



FÊTE DE LA NATURE

26 mai
Site abbatial de St-Maurice



LA FORÊT D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Conférence
2 mai
Site abbatial de St-Maurice



INTRODUCTION À LA SYLVOTHÉRAPIE

Conférence
31 mai
Médiathèque Robert Badinter

HORAIRES DES SERVICES CULTURELS

LA LUDO

1, place de la Liberté d'Expression
02 98 09 79 78

Horaires

Mardi : 16h-18h (uniquement pendant les petites vacances scolaires)

Mercredi : 10h-12h / 14h-18h

Vendredi : 17h-19h / Samedi : 10h-12h / 14h-18h

MÉDIATHÈQUE ROBERT BADINTER

25 rue Lannevain / 02 98 96 22 53

Horaires

Mardi : 15h-18h / Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h

Vendredi : 15h-19h / Samedi : 10h-12h30 / 14h-18h

SITE ABBATIAL DE SAINT-MAURICE

81 route de Lorient / 02 98 71 65 51

Horaires

Vacances de printemps :

tous les jours de 14h à 18h (fermé le samedi)

Du 08/05 au 14/06

les dimanches, jours fériés et ponts de 14h à 18h

MAISON-MUSÉE GAUGUIN

10 rue des Grands Sables / 02 98 39 98 51

Horaires

Vacances de printemps :

tous les jours de 14h à 18h (fermé le samedi)

Du 08/05 au 14/06

les dimanches, jours fériés et ponts de 14h à 18h

ÉTAT CIVIL

Naissances

Aline BRUN, Victoire LE BLOA

Décès

Jacques TROHEL, Gérard DEBRUN, Claude LOZACHMEUR, Joël JÉGOU, Josette MOTTIN épouse DOVILLIERS, Marie-Josée LE BRIS épouse LE MAOUT, Eliane MADEC veuve DURAND, Lucien PARCHEMIN, Marie PLANSON, Annick CHENAL veuve CHOTARD, André NICOLAS, Patrice DOREAU, Clotilde COUIC veuve LABOURBE, Roger GALLIER, Yves PRINTANT, Brigitte PÉRON épouse RIOUAT, Lucienne LE BRIS, Armelle JAFFRÉ veuve TAGLANG, Bernard DELHAYE, Gilles GUENNAL, Armel BURBAN, Josette UHEL veuve PRINTANT, Simone LE MAOUT épouse BOCIANOWSKI, Ismaël VERDON, Pascale LE MENN, Louis BIZIEN, Éric FOUGERON, Henri BOULBÈS, Christiane KERFYSER épouse BAZIN, Christophe HELOU, Denise LOARER épouse KERMAGORET, Gérard MALCOSTE

4^{ème} édition

Centre-Ville de
CLOHARS-CARNOËT

Du 26 au
28 Avril

2024

Entrée
Gratuite!

LudoOcéan

Festival du Jeu!

JEUX DE SOCIÉTÉ - JEUX VIDÉOS - ESPACE PETITE ENFANCE - JEUX SPORTIFS
JEUX GRANDEUR NATURE - STRUCTURE GONFLABLE - BOUTIQUES DE JEU...

Retrouvez le programme complet sur ludothequecloharscarnoet.blogspot.com

